

Bulletin Municipal



Le Houga

Sommaire

Edito	p 2
Vie Publique	p 3
Amménagements et travaux	p 4/5
Enfance et jeunesse	p 6/7
Social	p 8
Vie associative	p 9
Histoire et Mémoire	p 10
Services Municipaux	p 11

La Municipalité a le plaisir de vous inviter
à la présentation des vœux

Le Samedi 24 Janvier 2015 à 19h

Janvier 2015

Rédaction : Municipalité
Conception et impression : CASTAY
Photos : Municipalité
Tirage 600 exemplaires
Contact : Mairie du Houga 05 62 08 90 57
Courriel : le-houga@wanadoo.fr

Mot du Maire

Lors des élections du 23 mars dernier une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom je voudrais encore vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Soyez sûrs que nous avons la volonté de mettre notre énergie au service de la commune dans l'intérêt collectif.

Le HOUGA possède un tissu associatif particulièrement riche, c'est à travers ce réseau que chacun peut exercer sa citoyenneté. Le terme réseau implique une cohésion et une mise en lien, c'est ce lien qu'il convient de développer pour que les forces s'additionnent et s'enrichissent les uns des autres. Les élus ont soutenu, soutiennent et soutiendront encore et toujours les initiatives qui permettront aux jeunes générations de faire l'apprentissage du sens du bien commun et du vivre ensemble. Merci aux bénévoles de participer par leur implication et leur dévouement à cette noble tâche.

Ce qu'il vient de se passer dans notre pays montre que rien n'est jamais acquis et qu'il faut sans cesse rappeler que ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise, que la fraternité prime sur nos différences. Le rôle de la commune est capital pour créer dans un premier temps les conditions premières du bien vivre ensemble. Quel que soit son rôle social, chacun doit pouvoir exercer ses droits mais aussi ses devoirs au sein de la collectivité, nul ne pouvant prétendre vivre comme si l'autre n'existait pas.

Je souhaite que 2015 soit une année de rassemblement et de travail collectif au service de notre territoire et de ses habitants.

Je remercie les élus pour leur travail, les agents communaux dont la mission est d'assurer une meilleure qualité du service public, les associations pour leur dynamisme, et tous les acteurs de la commune.

Patricia FEUILLET GALABERT
Maire du HOUGA



Information Fiscalité

Vous avez récemment reçu vos avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Compte tenu d'une situation financière favorable et du contexte général de la fiscalité, une baisse de 4.2% sur le produit fiscal attendu pour 2014 a été appliquée.

Ceci a entraîné une baisse des taux pour l'ensemble des 4 taxes. Cette baisse a été pondérée par l'augmentation de 0.9% du coefficient de majoration appliqué aux bases d'imposition et qui sont de la compétence de l'état.

Concernant la part communale, par rapport à 2013, la taxe d'habitation a ainsi baissé de 1.08, le foncier bâti de 0.86, le foncier non bâti de 4.76, la CFE de 1.14. Ces calculs découlent de l'application de la règle du lien entre les différentes taxes.

La baisse régulière des dotations de l'état nous conduit à la plus grande prudence. Néanmoins, la valorisation, l'entretien de notre patrimoine et les investissements doivent se poursuivre et s'adapter aux nouvelles directives en matière d'accessibilité et de sécurité. De même des services de qualité au niveau administratif, technique, social, sont la garantie d'un bon fonctionnement au service de l'ensemble des folgiariens.

A l'avenir, il sera donc nécessaire de veiller à l'équilibre entre la maîtrise de la fiscalité, la baisse des dotations de l'état et la qualité du service.

Vie publique

Chaque séance du conseil municipal donne lieu à un compte rendu consultable en mairie. Nous n'abordons ici que les principaux points de l'ordre du jour des réunions.

Séance ordinaire du 20 février 2014

- Modification des statuts de la CCBA ;
- Règlement d'une facture d'investissement (ordinateur Maternelle) ;
- Bail pour le local du Crédit agricole ;
- Location du logement de la poste.

Séance ordinaire du 12 mars 2014

- Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2013 ;
- Commune ; Eau et assainissement ; lotissements ; multiservice rural ; caisse des écoles.
- Avenant aux travaux d'humanisation de l'EHPAD ;
- Choix du bureau d'études en charge de l'élaboration du PLU .

Séance ordinaire du 30 mars 2014

- Installation du nouveau conseil municipal et élection du maire et des adjoints.
- Sont élu(es) à la majorité absolue dans l'ordre du tableau madame P. Feuillet- Galabert maire ; J. Fitan ; A. Manciet ; A. Dupouy ; J. Pavan. Adjoints. Les conseillers municipaux sont : monsieur J.J. Bigot ; monsieur Cl. Cros ; monsieur J.M. Mathieu ; monsieur B. Ménacq ; monsieur Cl. Mesthé ; madame M. Mestres ; monsieur F. Morin ; madame A. Priam ; madame Cl. Swinscoe ; madame Cl. Verdeja.
- Délégations du conseil municipal au maire.

Séance ordinaire du 4 avril 2014

- Mise en place des commissions communales et des membres de la commission d'appel d'offres.
- Fixation des modalités de versement des indemnités du maire et des adjoints.
- Nomination d'un conseiller délégué aux sports.
- Détermination du nombre de membres du CCAS, et de la Caisse des écoles.
- Élection des représentants de la commune auprès du Syndicat départemental d'électrification du Gers.

Madame le Maire étant présidente de droit des commissions, voici leur composition et les adjoints délégués.

ENFANCE-JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES : Jacques Fitan, Claude Cros, Jean-Marie Mathieu, Franck Morin, Claudine Verdeja, Josette Pavan.

VIE ASSOCIATIVE / SPORTS / LOISIRS / TOURISME / CULTURE : Aline Manciet, Jean-Jacques Bigot, Claude Cros, Franck Morin, Annie Priam.

AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE COMMUNAL et DÉVELOPPEMENT DURABLE : André Dupouy, J.M. Mathieu, Michèle Mestres, Claude Mesthé, Claudine Swinscoe.

ACTION SOCIALE : Josette Pavan, J.J. Bigot, A. Manciet, Bernard Ménacq, Michèle Mestres.

FINANCES : tout le conseil municipal.

APPEL D'OFFRES : André Dupouy, J.M. Mathieu, Cl. Mesthé, J. Fitan, Cl. Swinscoe, Michèle Mestres

Séance ordinaire du 30 avril 2014.

- Vote des budgets 2014 : Commune ; Eau et Assainissement ; Lotissements ; Multiservice rural ; Caisse des écoles. Indemnité du receveur municipal .
- Désignation des membres de la Clis.

Séance ordinaire du 6 juin 2014

- Autorisation de poursuite pour recouvrement des impayés au Trésor public
- Achat de terrain J. Pierre Dupouy ; désignation des membres de la commission des impôts ;
- Choix de l'entreprise chargée du curage de la lagune ; devis assistance maîtrise d'ouvrage
- Accueil de jeunes ;
- Tarification de l'assainissement collectif .
- Modification du tableau des emplois.

Séance ordinaire du 20 juin 2014

- Désignation des délégués des conseils municipaux et suppléants aux élections sénatoriales.

Séance ordinaire du 30 juillet 2014

- Modification des statuts de la CCBA relative à la prise de compétence « Petite enfance, Périscolaire , Extrascolaire ».
- Modification du tableau des emplois caisse des écoles et rentrée scolaire
- Désignation de représentants à la commission de suivi de Terralia.
- Convention de mise à disposition d'un agent communal vers l' EHPAD.

Séance ordinaire du 12 septembre 2014

- Information communautaire et choix d'un lieu d'accueil pour le Relais Assistantes maternelles ;
- Travaux d'effacement du réseau de télécommunication cité Pierre Sauvage ;
- Information sur la vente de la propriété l'Oustalet ;
- Conventions d'occupation des salles communales ;
- Facturation des verres Ecocup.

Séance du 10 octobre 2014

- Prémption maison l' Oustalet ;
- Situation de la servitude Baquerisse ;
- Taxe d'aménagement ;
- Tarifs cantine scolaire et ALAE ;
- Encaissements.

Séance ordinaire du 28 novembre.

- Transfert des personnels « Enfance-Jeunesse » à la CCBA, mutations, mise à disposition et modification du tableau des emplois de la Caisse des écoles.
- Transfert et/ou mise à disposition des bâtiments « Enfance- Jeunesse » à la CCBA ;
- Prémption immeuble l'Oustalet ;
- Convention d'entretien du domaine public routier départemental
- Classement du chemin de Baquerisse ;
- Demande de subventions ;
- Désignation d'un correspondant Défense et d'un correspondant EDF.

Aménagements

P.L.U.

La loi pour un accès au logement et un urbanisme rénové dite loi «ALUR» promulguée le 24/03/2014 a pour objectif de faciliter et accroître l'effort de construction tout en freinant l'artificialisation des sols et la lutte contre l'étalement urbain. Cette loi prévoit également que tous les POS seront caducs le 31 décembre 2015.

Par délibération en date du 29 novembre 2012, le conseil municipal avait prescrit la transformation de son POS en PLU.

Aussi, l'élaboration d'un PLU est en cours sur le territoire communal. Il s'agit d'un document opérationnel et stratégique qui définit le projet global de la commune. Il détermine la façon dont la commune peut se développer dans la décennie à venir.

Dans ce cadre plusieurs objectifs ont été définis :

- Redéfinir le document d'urbanisme pour qu'il soit adapté aux exigences actuelles de l'aménagement de la commune, projet d'aménagement développement durable,
- Définir clairement l'affectation des sols et organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune. Veiller à une utilisation économe des espaces, par l'utilisation des espaces encore disponibles dans les zones bâties, pouvant être le support d'opérations d'aménagement en renouvellement urbain,
- Equilibrer l'offre de logement locatif,
- Protéger et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels,
- Soutenir le développement économique local

Afin d'évaluer au mieux les besoins en termes d'espaces agricoles, une enquête a été lancée auprès de la profession agricole au cours de l'été, suivie d'une réunion au mois de septembre.

Par le biais de réunions et d'une enquête publique, l'ensemble des folgariens sera prochainement consulté.

Travaux

Equipements sportifs

La commission «Vie associative» de la municipalité a rencontré durant le mois de mai les représentants des diverses associations sportives de la commune (basket, foot FCF, foot RBA, judo, tennis, cyclotourisme).

Après ce premier contact de nombreuses doléances sont apparues. Suite à la visite de la société Socotec, le 21 juillet dernier, prévue par la municipalité : un contrôle rigoureux de tous les équipements sportifs et des jeux d'enfants a été fait sur la commune.

Forte de ces différentes observations la commission des sports sous la responsabilité de Claude Cros a entrepris des aménagements tout l'été grâce aux agents des services techniques.

Au niveau de la salle omnisports, de nombreux changements ont vu le jour avant le début d'une nouvelle année sportive : traçage du terrain de basket, suite à une nouvelle réglementation ; achat de quatre mini panneaux de basket muraux suite à la non conformité des anciens ; achats de



gradins amovibles (24 places) ; pose d'un treuil électrique pour les panneaux de basket, nettoyage des différents locaux.

Concernant la salle de Judo, des aménagements ont également été réalisés : rangement des 115 tapis en haut de la salle omnisports ; mise en place des programmeurs hebdomadaires pour le chauffage ; vérification des cartouches de la VMC ; pose de placards et d'étagères.

Athlètes, éducateurs, parents, bénévoles peuvent pleinement profiter de ces structures en toute sécurité. Pour respecter ces lieux, un calendrier d'utilisation a été établi ainsi qu'un règlement intérieur

Assainissement

Dans le cadre de la loi sur l'eau et de la protection des milieux aquatiques la commune s'est engagée, avec l'assistance technique du département à redonner à la station d'épuration des capacités de traitement suffisantes.

C'est ainsi que le grand bassin a été curé du 16 au 26 juillet, le recul des berges stoppé par talutage des rives de la lagune et la clôture remise en place.

C'est la technique du curage des boues en eau, sans transfert d'un bassin vers l'autre et sans rejet supplémentaire vers la Moule qui a été retenue par le choix de l'entreprise la mieux disante du marché.

L'épandage des 4100 m³ de boues liquides et leur enfouissement sur près de 47 ha a nécessité la collaboration de quatre agriculteurs riverains que nous remercions. Le bilan agronomique permet de conclure à une opération de recyclage agricole «respectueuse des contraintes agronomiques, réglementaires et environnementales».



Pour autant, compte tenu de la topographie de la commune et des dysfonctionnements constatés, la mise en conformité du système d'assainissement n'est pas acquise : elle va demander des choix après révision du zonage et des travaux d'importance durant 2015 et les années suivantes.



Bibliothèque : une réouverture attendue !

La bibliothèque municipale rouvre progressivement et offre dès maintenant l'ensemble de ses services au public : prêt de livres, de CD de DVD informatique, accueil de classes ; accueil des associations en quête de documentation ou d'animations.

La mise en place d'un logiciel interactif aura lieu début Janvier.

Le nouveau local en cours d'aménagement se veut fonctionnel et accueillant. Sa rénovation est le fruit de la volonté clairement affirmée de la municipalité précédente et poursuivie efficacement par les nouveaux élus.

Cette offre culturelle vient à point nommé pour compléter le maillage de notre bassin de vie : Aire / Adour, Barcelonne, Nogaro...et prouve, s'il en est besoin, la vitalité du service public dans un contexte difficile où la formation continue est plus que jamais une nécessité où, la bibliothèque a un rôle à jouer.



Enfance & jeunesse



Rentrée scolaire- CCBA -CEJ

Voici en trois étapes... gagnantes un aperçu de l'année 2014.

La **rentrée scolaire** tout d'abord. Avec 17 inscriptions dans nos écoles au moment où l'on reprend les cartables, soixante neuf enfants en Élémentaire et quarante trois en Maternelle, les effectifs enfants sont un premier motif de satisfaction. L'équipe enseignante et éducative est presque inchangée : Mme Tichit l'a rejointe en cours élémentaire ; Mme Gallato exerce la direction de l'Élémentaire ; Mme Sérès celle de la Maternelle, par intérim en remplacement de Mme Gardoni.



La **prise de compétence « Enfance-Jeunesse »** par la CCBA, à compter du 1er janvier 2015, ensuite. Désormais, les temps péri éducatifs dont on voit l'importance avec l'adoption des nouveaux rythmes deviennent d'intérêt communautaire : l'offre de services éducatifs est égalisée sur les vingt-six communes. Déjà fonctionne chez nous, une fois par semaine, le **Relais Assistantes Maternelles** : un rendez-vous de la Petite Enfance, sous la forme de rencontres et d'animations de qualité, sur le mode de la gratuité et de l'universalité d'un service public.



Enfin, la **signature renouvelée du Contrat Enfance-jeunesse (CEJ) avec la CAF du Gers** : c'est l'assurance de la poursuite d'objectifs éducatifs sur notre commune, en direction de tous les accueils de loisirs, des familles, et d'un conventionnement financier gage de pérennité des actions déjà entreprises. Avec les projets pédagogiques menés à bien ou en cours, bien visibles dans les conseils d'école, (classes découvertes, animations culturelles en partenariat avec la résidence artistique de la CCBA, etc.), sans doute, à terme, des équipements numériques annoncés, les travaux de transformation de nos bâtiments scolaires au premier semestre 2015, l'avenir est bien engagé. Il suppose cependant un accompagnement de toutes les collectivités et de l'Éducation nationale.



L'Accueil de loisirs "HOUGADOUGOU" aux couleurs de l'Europe.

Du 7 juillet au 22 août, 50 enfants en moyenne ont été accueillis (35 familles) autour du thème de la découverte de l'Europe. La fréquentation estivale a été marquée par une grande majorité d'enfants âgés de 3 à 7 ans.

Durant sept semaines ils ont traversé des pays tels que l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal au travers d'activités nombreuses et variées telles que les ateliers cuisine (muffins, cookies, cakes tartes au sucre, croissants et cannellonis, pizzas et accras sucrés ; les activités sportives (du rugby au criquet et du golf au tennis, du badminton au volleyball etc.), sans oublier les sorties au lac de l'Uby, la visite à la caserne des sapeurs-pompiers du village et le cinéma à Mont-de Marsan.

Cette année 10 enfants ont fait une escale en France lors du mini camp «le tour de France des enfants» du 28 au 30 juillet et en Espagne lors du deuxième séjour court «Viva España» du 11 au 13 août. Durant ces trois jours et deux nuits ils ont pu s'initier à la pêche au lac communal, participer à une Chasse au trésor «Christophe Colomb» et s'essayer à l'accrobranche ou l'équitation : des activités riches en émotion !

L'Accueil de loisirs Associé à l'École

Essai transformé avec les nouveaux rythmes !

Durant cette première année expérimentale, 50 enfants ont bénéficié des temps d'Activités Péri éducatives. Cet effectif est en augmentation depuis la rentrée de septembre 2014. Les nouvelles activités sont venues compléter celles déjà existantes (jeux traditionnels gascons avec le Foyer Rural, jeux de société, etc.) : ateliers en lien avec le projet d'école (Les animaux) ; intervention de «Lire et Faire lire» toute l'année ; participation des associations sportives folgariennes ; interventions de professionnels de la voix autour de Nam Tran et de Catherine Vaniscotte en résidence artistique avec la CCBA. Dès Janvier 2015 zumba et percussions entrent dans la danse !





L'Accueil des jeunes.

Le projet éducatif de la commune n'a pas subi de modification : il s'agit toujours de donner une activité utile à la collectivité, d'éduquer à la citoyenneté par le choix possible entre plusieurs travaux d'intérêt général, d'aider à construire des projets avec les 14 -17 ans en favorisant l'expression et les pratiques culturelles, d'encourager leur participation et la prise d'initiative, de favoriser l'information des jeunes.

Cette année le groupe était composé de 19 jeunes (5 filles et 14 garçons).

Étienne Thuilleaux, en juillet et une partie d'août, a assuré le suivi des matinées durant la partie Travaux (7 au 25 juillet) et les après- midis- projets récréatifs et sportifs.

Les satisfactions l'emportent pour un groupe qui a bien œuvré dans les services administratifs, techniques (réparation de vélos), Centre de loisirs, espaces verts, Recycl'art, déménagement de 5000 ouvrages de la bibliothèque avant travaux, etc...

Une après- midi avec la Prévention routière a permis un rappel bienvenu ou une information, sur les conduites à risques (alcool en particulier). La participation des jeunes à la commémoration du 6 août à la mémoire des fusillés du bois de Bascaules, en présence de la ministre N. Vallaud- Belkacem, a constitué une première civique.



C.C.A.S.

Le renouvellement du Conseil municipal a entraîné le renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS.

La constitution du conseil d'administration répond à une réglementation précise. Il doit être composé d'un président qui est le maire de la commune en tant que membre de droit et de 8 à 16 membres, pour moitié élus au sein du conseil municipal et pour l'autre moitié de membres nommés par le maire sur présentation des associations devant siéger dans les CCAS.

Le nombre total de 10 membres a été retenu pour constituer le CA qui est ainsi composé :

- un président : le maire de la commune, Mme FEUILLET GALABERT
- de 5 membres élus au sein du conseil municipal : Mme PAVAN, Mme MANCIET, Mme MESTRES, Mr BIGOT, Mr MENACQ
- de 5 membres nommés par le président sur présentation des différentes associations dont :
 - un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ; Mme FITAN
 - un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) ; Mme LATANNE
 - un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ; Mme LECLERC
 - un représentant des associations de personnes handicapées du département : M. DENTREYGUES
 - un représentant pour les actions de prévention, d'animation ou de développement social : M. LABISTE



Le conseil d'administration gère le CCAS, il vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener. Il est habilité à prendre des délibérations et est chargé de pourvoir à leur exécution.

Les missions du CCAS sont les suivantes

- Animation et développement de l'action municipale dans le champ social (personnes démunies, personnes âgées, actions de prévention...). Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale.
- Administration des Services (établissements ou services à caractère social ou médico-social) tels que l'EHPAD et le SAAD. Ces deux établissements sont autonomes et ont des budgets distincts.

Aujourd'hui pour une meilleure identification du service, les bureaux du CCAS sont installés au premier étage de la Mairie.

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h - fermeture au public le jeudi après midi - Téléphone : 05-62-08-90-57

L'EHPAD "LES MAGNOLIAS"

Dans un souci permanent de répondre aux besoins et aux attentes des usagers, l'établissement s'inscrit depuis de nombreuses années dans une démarche qualité, impliquant la réflexion des équipes en lien avec la direction.



L'évaluation externe a eu lieu le dernier trimestre 2014 réalisée par un cabinet extérieur. Chaque partenaire a été consulté : personnel de l'établissement, résidents, familles, membres du Conseil d'Administration et membres de l'association de bénévoles.

Les conclusions de cette évaluation vont permettre de tracer les grandes lignes de la prochaine convention pluriannuelle tripartite, d'en fixer les objectifs et les moyens demandés à nos autorités de tarification.

Après des mois de travaux occasionnant parfois quelques désagréments (bruit, poussière...), l'humanisation de l'établissement est enfin terminée, permettant depuis le printemps dernier d'offrir à chaque résident un logement individuel. Cette restructuration marque les 20 ans de l'EHPAD.

✓ Vie associative



Culture- Loisirs.

La vie associative folgarienne est une véritable vitrine de richesse et de dynamisme dans notre commune. Elle compte une trentaine d'associations dont une grande partie très active. C'est l'occasion pour les nouveaux arrivants et les Folgariens de découvrir des activités proposées dans des domaines très variés : sports, loisirs, musique, culture, solidarité, pour occuper leur temps libre et pourquoi pas s'y investir ?

Très souvent, les associations ont besoin de bénévoles pour animer ou encadrer les activités qu'elles proposent. La vie associative est un réel rempart contre l'exclusion. Elle donne à chacun la possibilité de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie de la commune.

Le rôle du tissu associatif est fondamental et les clubs ont un rôle primordial à jouer. C'est pourquoi la municipalité soutient le fonctionnement et les projets des associations par l'attribution de subventions, la mise à disposition de structures et de matériel. L'organisateur est toujours responsable de la manifestation qu'il réalise. Il doit donc tout mettre en œuvre pour la sécurité du public. Il est donc impératif d'adresser à la Mairie une déclaration d'organisation de manifestation et de lui fournir toutes les informations utiles. Que les manifestations aient lieu en site fermé ou sur le domaine public, la municipalité doit pouvoir apprécier les dispositifs envisagés par les organisateurs et aider si besoin en matière de sécurité.

Comme chaque année le calendrier a été bien rempli avec le concert du Nouvel an, le Carnaval des écoles, les fêtes patronales et de quartier, le 14 juillet, la sardinade, le vide-grenier du 15 août, les concerts dans nos trois églises, le théâtre, les aubades de quartier, les courses landaises et la fêria, la transhumance et le Téléthon, les expositions et la Fête de la musique ; les repas, dont celui des chasseurs, les rencontres et tournois sportifs.

En 2015, nous poursuivrons ces projets et continuerons à œuvrer afin que notre commune reste agréable à vivre au quotidien, tout en se dotant d'aménagements indispensables à un développement harmonieux.



Édition 2014 du Téléthon : Participation et succès confirmés !

Comme chaque année - le beau temps en plus - le village a participé avec la commune de Perchède au Téléthon 2014. Deux réunions préparatoires ont permis d'arrêter le programme du samedi après-midi 6 décembre

Les sportifs marcheurs ont répondu présents sur une partie du chemin de randonnée de l'Armagnac, depuis l'église de Toujun jusqu'au lac, l'ESAT, et l'Espace folgarien, tandis que les cyclistes s'offraient une promenade de santé sur route. Les gourmands ont pu apprécier les brochettes sucrées confectionnées par les enfants de l'accueil de loisirs associé à l'école ; la station « maison de retraite » décorée de ballons multicolores s'est avérée vivifiante avec les pâtisseries préparées par « Les Magnolias ».

En fin de journée, quilles, atelier maquillage avec les animatrices du Claé, lancer du béréty par catégories d'âge, apéritif avec les Aguilhouners et chansons avec NAM ont permis d'attendre ou de savourer le repas. Ici encore, divers dons, des chasseurs, de sept associations, des « petites mains », de M. Gauthier, la participation des commerçants ou producteurs locaux ont agrémenté une soirée conviviale et empreinte de bonne humeur y compris jusqu'au moment du rangement. A toutes et tous grand merci !

Avec la tombola de fin de soirée, Le Foyer rural a pu verser 2158€ à la délégation départementale de l'AFM téléthon. Pour chaque participant, souvent avec des dons anonymes, la solidarité demeure le premier des remèdes contre la maladie.



Fleurissement

Afin de valoriser et d'embellir notre village, une vingtaine de bénévoles se réunit une trentaine de fois par an, le jeudi, pour semer, repiquer à la serre et transplanter ensuite 2000 plantes dans les bacs et jardinières qui jalonnent le centre ville et les édifices publics tels que la mairie, la Poste, la maison de retraite. Les bénévoles ont également participé au fleurissement des arènes,

patrimoine du village à préserver. La toile de serre remplacée, nous sommes prêts à entamer la saison printanière ! Le concours départemental des Villes et villages fleuris nous a récompensés le 19 décembre 2014 pour la création du bassin aquatique au Parc Lacôme. Cette réalisation a pu voir le jour grâce à l'aide des agents communaux : Olivier Labarbe et Roger Tocque. Merci à tous !



Histoire & mémoire

56 folgariens ont perdu la vie lors de la première guerre mondiale. Ces 56 hommes, forces vives du village représentaient 5% de la population du HOUGA. Parmi ces 56 soldats, sept sont tombés entre le 3 août et le 26 septembre 1914, c'est dire la violence des premiers assauts.

▣ **FABERES Jean Marie** est Mort pour la France le 22 août 1914 à l'âge de 21 ans, tué à l'ennemi, à BERTRIX en Belgique

▣ **COUERBE Honoré** est Mort pour la France le 28 août 1914 à l'âge de 25 ans, porté disparu, à RAUCOURT dans les ARDENNES

▣ **LAMARQUE Jean Joseph** est Mort pour la France le 1er septembre 1914 à l'âge de 27 ans, porté disparu, à CONSENVOYE dans la MEUSE

▣ **ALPHONSE Cyprien** est Mort pour la France le 24 septembre 1914 à l'âge de 24 ans, de blessures de guerre, à GENICOURT dans la MEUSE.

▣ **CARRETE Victor** est Mort pour la France, le 26 septembre à l'âge de 33 ans, tué à l'ennemi à PERTHES LES HURLUS dans la MARNE.

▣ **GOURDON Germain** est Mort pour la France, le 26 septembre à l'âge de 26 ans à PERTHES LES HURLUS dans la MARNE.

Le travail de la société archéologique, révèle un septième nom qui n'est gravé nulle part mais qui est porté dans les archives comme étant gravé sur le monument du HOUGA. Il s'agirait de :

▣ **BERGES Edouard** né le 28 octobre 1889 à LUPIAC, décédé de blessures de guerre à ANGECOURT dans les Ardennes le 2 septembre 1914 à l'âge de 24 ans.

Nous allons effectuer des recherches pour avoir davantage de précisions et ainsi pouvoir appeler son nom lors de chaque commémoration.

Pour ceux qui reposent ici même dans ce carré militaire:

▣ **BRUNET Marcel** né le 12 août 1900 au HOUGA, recruté à Mirande, est Mort pour la France le 10 septembre 1918 à l'âge de 18 ans à l'hospice mixte de TARBES d'une maladie contractée en service

▣ **DULOM Joseph** né le 3 février 1882 au HOUGA, recruté à Mirande, est Mort pour la France le 6 Juin 1917 à l'âge de 35 ans à BEZIERS de blessures de guerre

▣ **MANCIET Céléstin** né en 1890 est Mort pour la France en 1916 à l'âge de 26 ans.

▣ **TAUZIN Henri** est Mort pour la France en 1926 à l'âge de 20 ans alors qu'il servait dans l'armée d'occupation en Allemagne.

▣ **LARRAT Raoul** né le 27 juin 1896 au Houga, recruté à Mirande, est Mort pour la France le 10 février 1915 à l'âge de 19 ans à l'hôpital de CASTELSARRAZIN dans l'AUDE, d'une rougeole et d'une broncho pneumonie



DISTINCTIONS

Les Anciens combattants du Houga, de Perchède et de Mormès médaillés au titre de reconnaissance de la Nation (TRN).

▣ Cérémonie du 19 mars :
Louis Loubéry ; Arnaud Cazade.

▣ Cérémonie du 8 mai :
Gérard Bréthous ; Raymond Daminato ;
Alain Rainizafindrafara ; Louis Scapin.

▣ Cérémonie du 7 juin à Panjas :
René Capdeville décoré de la Médaille Militaire.

▣ Cérémonie du 11 novembre :
Jacques Fourcade ; Gérard Gély décoré de la Médaille du Combattant.



Services municipaux

Urbanisme

31 certificats d'urbanisme déposés ;
15 déclarations préalables dont six pour la pose de panneaux photovoltaïques ;
9 permis de construire dont deux concernent la construction ou l'extension de maison individuelle.

Service des eaux

705 abonnés ;
15 réparations ;
14 compteurs renouvelés.

Malgré une amélioration de certains mois de l'année quant à la teneur en nitrates, l'ensemble qualitatif demeure préoccupant et les échéances à venir obligeront à des choix qui auront un impact sur les coûts.

SICTOM

Joies et peines à l'État-civil.

Six mariages célébrés avec nos félicitations pour :

- Richard et Gaëlle De Quay
- Sandra et Benoît Lézama
- Béatrice et Alain Alexis
- Audrey et Buddy Pourrouquet
- Lise et Julien Hueso
- Alexandre et Mariska Saint-Lannes.

Treize naissances :

- Anaïs et Cloé Billepinte
- Gabriel Penin
- Arnaud Latané
- Adrien Sarrade
- Dorian Darzacq
- Rose Daugreilh
- Nancy Capbern
- Lucas Desbarats
- Liam Bretelle
- Mathis Ransinangue
- Élie Cappelle
- Léandro Oliveira Maia.

Douze décès :

- Alban Saint Marc
- Pierre Mercadier
- Yvette Baqué
- Marie Brescon
- Gérard Layan
- Robert Lafontan
- André Pédurthe
- Henri Du Suau de la Croix
- Colette Renaud
- Eugénie Dourthe
- Daniel Desjardin
- Jean Lacave.

DECHETS: brèves du SICTOM Ovest

sictomouest.blogspot.com

Verre: 100% recyclé

10kg par personne et par an d'emballages en verre ne sont pas recyclés. Pourquoi?
Rappel des consignes de tri du verre.

Dans les colonnes, les emballages en verre sont à déposer sans les bouchons. Chaque bouteille pourra ainsi avoir une seconde vie. Aujourd'hui, 1 bouteille sur 3 finie dans les ordures ménagères.



Les 3 clés pour bien trier

Même si le geste est plus facile grâce aux nouvelles consignes de tri, nous semblons encore hésiter. Pots de yaourts, poches, films, barquettes.... aujourd'hui tous les emballages se recyclent.

Ne pas laver mais bien vider

Ne pas les imbriquer

Les déposer en VRAC



EN CHIFFRE

236kg/hab/an d'ordures ménagères, c'est l'objectif à atteindre pour 2020. En 2013 chacun de nous a produit 249 kg / hab.

11kg/mois

c'est le poids de déchets que nos foyers témoins affirment avoir détournés grâce à leurs 2 poules gasconnes. Et en prime, elles ont bénéficié de 32 beaux oeufs!

10€ c'est le prix du kit compostage proposé par Trigone: composteur 400 l + bioseau+ aérateur

Appel au civisme: les conteneurs ne sont pas des déchetteries

Les plateformes de déchets sont trop souvent polluées par des dépôts d'encombrants. Utilisez le service gratuit des déchetteries. Dans les bacs marrons, déposez uniquement vos sacs poubelles, et dans les bacs jaunes, vos emballages.

sictom.ouest@wanadoo.fr
05.62.08.93.84



